



HAL
open science

Licence Biologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2009, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02036915

HAL Id: hceres-02036915

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036915v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN EN YVELINES
N° demande : S3100017902
Domaine : SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Mention : BIOLOGIE

Appréciation générale :

La mention « Biologie » portée par l'UFR des Sciences est demandée en renouvellement. Cette formation est axée sur les disciplines de la biologie cellulaire, la biochimie, la génétique et la physiologie qui se déclinent en quatre parcours bien distincts conçus pour permettre une orientation progressive des étudiants au sein de la mention. Le premier semestre permet un choix d'UE de consolidation et de transition lycée-université sous forme de tronc commun à plusieurs mentions. Les deuxième et troisième semestres comportent des UE de pré-orientation servant des passerelles avec les mentions Biologie - Environnement et Chimie. Les semestres 4, 5 et 6 sont conçus pour permettre le choix d'une mention et d'un parcours de spécialité. Le projet pédagogique est conçu pour permettre aux étudiants d'élaborer leur projet personnel par l'acquisition de connaissances disciplinaires et transversales (langues et outils informatiques, culture générale, stages) permettant une poursuite d'études vers des masters recherche et professionnel (Biologie - Santé). Il permet aussi une insertion professionnelle grâce aux dispositifs mis en place pour favoriser l'aide à la professionnalisation et à la découverte des métiers (Projet professionnel encadré (PPE), stage, rencontres entreprises et forums emplois).

L'objectif de la formation n'est pas bien développé et les grands enjeux disciplinaires ne sont pas détaillés. Les objectifs spécifiques aux quatre parcours ne sont pas définis. Ce sont des faiblesses qu'il faut impérativement corriger.

Quelques faiblesses pourraient être corrigées pour améliorer la qualité de l'offre formation : bien que ce soit difficile à mettre en œuvre, l'absence de créneaux bloqués qui permettraient à tous les étudiants qui le souhaitent de valider un stage au L3 est regrettable. La rubrique aide à la professionnalisation et à la découverte des métiers indique l'offre d'une UE PPE, mais celle-ci n'apparaît pas dans l'offre d'UE présentée sous forme de tableau. Les rubriques « débouchés professionnels » et « relation emploi/formation » renvoient à la fiche RNCP qui n'est pas assez détaillée. L'information, lors du cursus de licence, sur réorientation et/ou la poursuite des études après la licence ou sur la mobilité ne semble pas suffisante. L'évaluation de l'enseignement par les étudiants et la mobilité internationale n'apparaissent pas assez renforcées. Plusieurs UE, en particulier en S6, ne proposent pas d'examen écrit terminal, ceci rendant difficile l'évaluation de la capacité de synthèse des étudiants. Dans l'ensemble, et sur le fond, la formation répond assez bien aux critères de l'évaluation qui concernent l'acquisition des compétences propres à la biologie et des compétences transversales.

Les points les plus forts :

1-	La mutualisation d'unités d'enseignement (UE) avec plusieurs mentions ainsi que l'organisation des quatre parcours permettent une orientation progressive des étudiants au sein de la mention Biologie. Le tronc commun et le jeu d'UE optionnelles favorisent les passerelles avec les mentions Biologie-Environnement et Chimie.
2-	La très bonne diffusion de l'information au bachelier explique en partie pourquoi l'UVSQ est une réelle université de proximité. La mise en place du S1 commun à plusieurs mentions permet une très bonne transition entre le lycée et l'université.
3-	L'offre de l'UE stage, d'UE avec des travaux pratiques et d'UE de culture générale est un atout important pour développer les compétences propres à la biologie et des compétences transversales.

Les points les plus faibles :

1-	Les objectifs spécifiques à la mention ne sont pas développés et ceux des parcours ne sont pas définis.
2-	La suppression des examens écrits terminaux en S4 et S5 et de plusieurs UE du S6 rendrait difficile l'évaluation de la capacité d'analyse et de synthèse des étudiants.
3-	L'organisation de l'enseignement des UE de stage, de culture générale et des langues ne facilite pas leur choix (en particulier l'anglais qui est considéré comme une UE obligatoire, mais proposée au choix avec l'UE culture générale au semestre 3, ce qui rend possible de ne pas suivre l'enseignement de l'anglais pendant deux semestres successifs). Les créneaux de l'UE stage ne semblent pas être bien cadrés avec les autres UE proposées.

Recommandations :

<p>Les objectifs spécifiques de chaque parcours devraient être clairement définis en termes de compétences et de connaissances. Des créneaux de langues et stage devraient être figés sur le semestre concerné afin de permettre aux étudiants de suivre des UE au choix (langues, stage, et/ou de professionnalisation) comme c'est le cas des UE mutualisées.</p> <p>D'une façon globale, les présentations du bilan et du projet de la formation pourraient être améliorées en développant les aspects spécifiques, à la mention, des différentes rubriques du dossier, notamment celle concernant le positionnement de la mention dans l'UVSQ, l'adossement à la recherche et la situation des diplômés (poursuite d'études en master, débouchés professionnels et relation emploi/formation).</p>
--

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B